



Isolation thermique - acoustique combinée

En neuf ou en rénovation, en construction bois ou maçonnée

Durée : 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures
Thématique(s) : Acoustique, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Isolation phonique
Date : 10 et 11 juin 2025 (matins)
Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)
Intervenant(s) : Jean Louis BEAUMIER, Conseiller en acoustique de l'écoconstruction (A pas de velours) | Franck JANIN, Ingénieur thermicien spécialisé construction passive et écologique (HELIASOL)

Les aspects théoriques fondamentaux des domaines Acoustique et Thermique ne sont pas présentés à l'occasion de cette formation, ils sont considérés comme acquis et font l'objet d'un court rappel des bases en début de présentation. La participation à la formation suppose donc une connaissance préalable sur ces sujets.

Programme de formation

Rappel des fondamentaux en thermique et en acoustique

- La résistance thermique
- Choix de l'isolant
- Comment stocker de la chaleur
- Correction acoustique et isolation phonique
- Les critères de performance

Les oppositions entre isolation thermique et isolation acoustique

Les convergences entre isolation thermique et isolation acoustique

Ateliers : étude de solutions d'isolation combinée, selon les propositions apportées par les participant(e)s

- paroi séparative
- plancher bas
- plancher séparatif

Objectifs de formation

- Connaître les oppositions et les convergences entre le domaine thermique et le domaine acoustique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre dans un même geste architectural des solutions d'isolation combinée en neuf ou en rénovation, en construction bois ou maçonnée

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +
pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

12/09/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)